

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation 31.05.2011 L'an deux mille onze et le six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIÉ, Mme PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mme BORELLO (excusée), Mr RAYNAL (excusé), Mr RASKOPF, Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), Mme RAHOU.

N° 11/50

Secrétaire : Mme SABY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Saby**TARIFS SEJOUR
D'ETE 2011**

Le service jeunesse organise deux séjours pendant l'été. Le premier à Biscarosse du 9 au 16 juillet pour 14 places ; quant au deuxième, il s'agit d'un séjour canyoning et via ferrata au Moulin de Tarassac, 34390 Mons la Trivalle, du 2 au 5 août, pour 12 places.

VU la proposition de la commission culture - jeunesse,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'appliquer les tarifs suivants exposés, aux séjours organisés durant l'été

2011 :

1°) – Séjour à Biscarosse

1 ^{ère} tranche entre 1 et 274 €	2 ^{ème} tranche entre 275 et 381 €	3 ^{ème} tranche entre 382 et 510 €	4 ^{ème} tranche ≥ 511 €	Extérieurs
115	145	185	240	720

2°) – Séjour canyoning et via ferrata

1 ^{ère} tranche entre 1 et 274 €	2 ^{ème} tranche entre 275 et 381 €	3 ^{ème} tranche entre 382 et 510 €	4 ^{ème} tranche ≥ 511 €	Extérieurs
40	50	60	70	300

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011
Jacques LASSERRE
Maire,